

Arrêté n° 193 du 14 NOV. 2018
abrogeant l'arrêté n°2017-021 du 18 janvier 2017
portant renouvellement de la composition
nominative de la Conférence Régionale de la Santé
et de l'Autonomie de la Martinique

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé de Martinique

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires;

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-53 et L.1114-1 ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS) ;

Vu le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n°2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de sante, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n°2014-637 du 18 juin 2014, relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein des conférences régionales de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;

Vu le décret n°2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'instruction ministérielle SG n°2014-75 du 19 mars 2014 relative au renouvellement des conférences régionales de la santé et de l'autonomie (BO Santé/Protection Sociale/Solidarité/Santé n°2014/4 du 15 mai 2014) ;

Vu l'instruction ministérielle SG n°2016-24 du 19 février 2016 relative à l'installation des conférences régionales de santé et de l'autonomie dans les ARS des nouvelles régions constituées par regroupement de plusieurs régions et aux nouvelles dispositions réglementaires s'appliquant à l'ensemble des ARS ;

Vu l'arrêté modifié du Directeur Général de l'ARS de Martinique en date du 18 janvier 2017 portant composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Martinique ;

Vu les propositions des institutions et organismes concernés ;

ARRETE

Article 1 - L'arrêté n°2017 -021 du 18 janvier 2017 est abrogé.

Article 2 - La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Martinique est composée de 79 membres titulaires et 136 membres suppléants ayant voix délibérative répartis en 8 collèges, comme suit :

1 - Collège des représentants des collectivités territoriales

a) Représentants de la Collectivité Territoriale de Martinique

Titulaires :

M. Claude LISE
Mme Louise TELLE
Mme Stéphanie NORCA
Mme Jenny DULYS-PETIT

Suppléants 1:

M. Raphaël MARTINE
Mme Christiane BAURAS
Mme Sandrine SAINTE-AIME
Mme Sandra VALENTIN

Suppléants 2 :

Mme Josiane PINVILLE
Mme Maryse PLANTIN
Mme Michelle BONNAIRE

b) Représentants du Conseil général

En raison de la fusion du département et de la région, ce collège n'est plus à pourvoir.

c) Représentants des Groupements de communes

- Espace Sud
Titulaire : M. Ernest JEAN-LAMBERT
Suppléant 1 : M. Henry PAQUET
Suppléant 2 : M. Hugues TOUSSAY
- CAP Nord
Titulaire : M. René VATENAR
Suppléant 1 : Mme Francesca SAVY
Suppléant 2 : M. Joseph PERASTE
- CACEM
Titulaire : M. Joseph BALTIDE
Suppléant 1 : M. Yvon PACQUIT
Suppléant 2 : Mme Marie-Yolaine JOISIN

d) Représentants des Communes

2 - Collège des représentants des usagers des services de santé ou médico-sociaux

a) Représentants des Associations agréées

- **Action SIDA Martinique**

Titulaires :

Mme Marlène OUKA
Mme Marie-Louise LORDINOT
Mme Mathilde VALENTIN
Mme Marie-Odile GLISE

Suppléants 1:

Mme Gladys THERESE
Mme Florence CAUPENNE
M. Hubert COURLA
Mme Marie-Josée JUVIGNY

Suppléants 2:

Mme Fabienne GUITTEAUD
Mme Bénédicte JOS
M. Nicolas NELA
M. Georges JOBELLO

- **Ligue contre le cancer**

Titulaires :

M. Roger TOUSSAINT
M. Charles PAGESY

Suppléants 1 :

M. Philippe CAPGRAS
M. Lucien MASTAIL

Suppléant 2 :

Mme Lydia HARNAIS-SYMPHOR
M. Gérard EDMOND

- **AFSEP**

Titulaire : M. Jean-Marc LUSBEC

Suppléant 1 : Mme Claude BOULAI

- **Le lien**

Titulaire : Mme Jeanne-Émérante DEFOI

b) Représentants des Associations de retraités et personnes âgées

- **Fédération Martiniquaise des Clubs et Associations du 3^{ème} âge**

Titulaire : Mme Carmen FALL

Suppléant 1 : Mme Rosalie DUNON

Suppléant 2 : M. Charles BARCLAY

- **AMDOR**
Titulaire : Mme Micheline RIEUX
Suppléant 1 : Mme Anne-Marguerite FONDELLOT
Suppléant 2 : Mme Raymonde BAZILE-OCTUVON

- **ADARPA**
Titulaire : Mme Jocelyne PLACIDE
Suppléant 1 : M. Gérard LUSBEC
Suppléant 2 : M. Jean-Claude MARLIN

- **Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique**
Titulaire : Mme Maryse COFFRE
Suppléant 1 : M. Michel LARRIBE
Suppléant 2 : Mme Marlène MAMIE

c) Représentants des Associations des personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

- **Alternative Espoir**
Titulaire : Mme Evelyne DEVAUX
Suppléant : Mme Aude ALEXANDRE

- **ADAPEI**
Titulaire : Mme Rebecca ROSETTE
Suppléant 1 : Mme Ghislaine MINAR
Suppléant 2 : M. CAGE Henri

- **Trisomie 21**
Titulaire : Mme Viviane CAMARAN-PLACIDE
Suppléant 1 : Mme Yolande GARCON

- **AMEDAV**
Titulaire : Mme Nelly PETIT
Suppléant 1 : M. Christian GABOURG
Suppléant 2 : M. Alain CLIO

3 - Collège des Conférences de Territoires

a) Conférence de territoire non installée

4 - Collège des Partenaires Sociaux

a) Représentants des Organisations Syndicales des Salariés

- **UGTM**
Titulaire : M. Patrick DORE
Suppléant 1 : M. Serge ARIBO
Suppléant 2 : Mme Germany SAPHIRE

- **CGTM**
Titulaire : Mme Ghislaine JOACHIM-ARNAUD
Suppléant 1 : Mme Magalie ZAMOR
Suppléant 2 : Mme Elodie GERME

- **CSTM**
Titulaire : M. Jean-Michel PALIX
Suppléant 1 : M. Pierre DRU
Suppléant 2 : Mme Marielle PIED

- **FO**
Titulaire : M. Jean-Pierre JEAN-LOUIS
Suppléant 1 : M. Jean-Denis GIBON
Suppléant 2 : Mme Estelle BERNARD

- **CDMT**
Titulaire : M. Robert REGINA
Suppléant 1 : M. Raymond LAVENAIRE
Suppléant 2 : Mme Eliane ESPARTERO

b) Représentants des Organisations Syndicales d'Employeurs

- **MEDEF**
Titulaire : Mme Marie GINAPE
Suppléant 1 : Mme Eliane CHALONO
Suppléant 2 : Mme Solange AGRICOLE

c) Représentants des Organisations Syndicales Représentatives des Artisans, des Commerçants et des Professions Libérales

- **CCIM**
Titulaire : Mme Carole FOULARD
Suppléant 1 : M. Roland LAMEYNARDIE

d) Représentants des Organisations Syndicales Représentatives des Exploitants Agricoles

- **Chambre d'Agriculture**

5 - Collège des Acteurs de la Cohésion et de la Protection Sociale

a) Représentants des Associations œuvrant dans le Champ de la Lutte contre la Précarité

- **Secours Catholique**
Titulaire : M. Patrice ICHECK
Suppléant 1 : Mme Marthe THODIARD
Suppléant 2 : Mme Emmanuelle FELICITE

- **Croix Rouge**
Titulaire : Mme Félide ETIENNE
Suppléant 1 : M. FAUVEAUX Thierry
Suppléant 2 : Mme LABEAU Emmanuelle

b) Représentants de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

- **Caisse Générale de Sécurité Sociale (administrateurs)**
Titulaire : Mme Alix BARDET
Suppléant 1 : Mme Annette GAMBIE
Suppléant 2 : Mme JEAN-MARIE VICTOIRE Marie-Andrée
- **Caisse Générale de Sécurité Sociale (administratifs)**
Titulaire : Mme Valérie GALIM
Suppléant 1 : M. Julien JACQUES
Suppléant 2 : M. Benjamin-Emmanuel BORDE

c) Représentants de la Caisse d'Allocations Familiales

Titulaire : M. Rodrigue DUFEAL
Suppléant 1 : M. Gaston LEULY-JONCART

d) Représentants de la Mutualité Française

- **Fédération Nationale de la Mutualité Française**
Titulaire : M. Roger-Gabriel PRUDENT
Suppléant 1 : M. Max MANSUELA
Suppléant 2 : M. Patrick MA

e) Représentants des Services de Santé Scolaire et Universitaire

- **Education Nationale**
Titulaires :
Mme Catherine DELATTRE
Mme Dominique BRIEU

Suppléants 1 :
Mme Cécile HUBERT
Mme Véronique SEJALON

6 - Collège des Acteurs de la Prévention et de l'Éducation pour la Santé

a) Représentants des Services de Santé au Travail

- **Service Interprofessionnel de Santé du Travail 972**
Titulaire : Mme Brigitte AUBERT
Suppléant 1 : Mme Raffaele BORRIELLO
Suppléant 2 : Mme Peggy LOURIAUX

b) Représentants des Services Départementaux de Protection et de Promotion de la Santé Maternelle et Infantile

- **Conseil Général - PMI**
Titulaires :
Mme Maryse MARCELIN
Mme Jacqueline MOETUS
Suppléants 1 :
Mme Alix MOULANIER
Mme Virginie LAVERGNE

c) Représentants des Organismes œuvrant dans le champ de la Promotion de la Santé, la Prévention ou l'Éducation pour la Santé dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale

- **IREPS**
Titulaire : Dr Didier CHATOT-HENRY
Suppléant 1 : Mme Karyne PIERRE-LOUIS
- **AMREC**
Suppléant 2 : M. Stéphane MICHEL
- **Association GCMPIH**
Titulaire : M. Félix OZIER-LAFONTAINE
Suppléant 1 : M. Willy LOUIS-SIDNEY
- **Association France Alzheimer**
Suppléant 2 : Mme Miriel CHAMOISEAU-MARC

d) Représentants des Organismes œuvrant dans le domaine de l'Observation de la Santé de l'Enseignement et de la Recherche

- **Observatoire de la Santé de la Martinique**
Titulaire : Mme Hélène NOL
Suppléant 1 : Mme Louise PLANCEL
- **Service Maladies Infectieuses et Tropicales - CHUM**
Suppléant 2 : M. André CABIE

e) Représentants des Associations de Protection de l'Environnement agréées au titre de l'article L.141-1

- **Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement - APNE**
Titulaire : M. Charles VIRASSAMY
Suppléant 1 : M. Lucien-Marc NICOLE
Suppléant 2 : Mme Katharina BLUM

7 - Collège des Offreurs des Services de Santé

a) Représentants des Etablissements publics de santé dont au moins deux présidents de Commission Médicale d'Etablissement (CME) de Centre Hospitalier et de Centre Hospitalier Universitaire et un Président de CME Psychiatrique

- **FHM**
Titulaires :
M. Benjamin GAREL
Pr. François ROQUES
Dr Bertrand FOUCHER
M. Alex BIRON
M. Georges HILLION

Suppléants 1 :

Mme Juliette NAPOL
Dr Lucien LIN
Dr Rémy SLAMA
Mme Viviane ROBINEL
Dr Brigitte RIGOU

Suppléants 2 :

Mme Agnès FROUX
Dr Patrick RENE-CORAIL
Dr Alain LEOTURE
Mme Michelle DEPINAY
Mme Karina SEMLALI

b) Représentants des Etablissements Privés de santé à but lucratif dont un Président de Conférence Médicale d'Etablissement

- FHP

Titulaires :

Dr Nabil MANSOUR
Dr Henri DINTIMILLE

Suppléants :

Mme Isabelle DUMONT
Dr Violaine EMAL

c) Représentants des Etablissements privés de santé à but non lucratif dont un Président de Conférence Médicale d'Etablissement

- FEHAP

Titulaires :

Dr Alex RANLIN
M. Jean-Louis MOTY

Suppléants 1 :

Mme Agnès VILO
Mme Denise DESORMEAUX

Suppléants 2 :

M. Jean-Claude DOLMEN
M. Edmond VAILLANT

d) Représentants des Etablissements assurant des activités de soins à domicile

- FNEHAD

Titulaire : M. Sébastien TOURNEBIZE

Suppléant 1 : Mme Christiane BOURGEOIS

Suppléant 2 : Mme Céline BATTISTI

e) Représentants des Personnes morales gestionnaires d'Institution accueillant des Personnes Handicapées

- **URASS**

Titulaires :

Mme Marguerite BOURGEOIS

M. Charles CELENICE

Mme France-Lyne FANON

Mme Gaëlle MEZIN

Suppléants 1 :

M. Gilles JEAN-BAPTISTE

M. Lucien LECACON

Mme Jenny BISOLY

Mme Amélie LUCRY-MICHALON

f) Représentants des Personnes morales gestionnaires d'Institution accueillant des Personnes Agées

- **FEHAP**

Titulaires :

M. Jean-Michel SYMPHOR

Mme Ghislaine ETIENNE

Suppléants 1 :

Mme Joan GHUNAIM

Mme Claire TURNOFE

Suppléants 2 :

M. Jimmy HAYOT

M. Christian LITRE

- **FHM**

Titulaires :

Mme Emilie CHERUBIN

M. Raymond DUPUY

Suppléants 1 :

Mme Mireille LOUEMBA-LETIT

Mme Cynthia MOTY

Suppléants 2 :

Mme Nadia ALIANE

Mme Jacqueline ADIN

g) Représentants des Personnes morales gestionnaires d'Institution accueillant des Personnes en difficultés Sociales

- **GCSMS-SIAO**

Titulaire : Mme Marie-Ange RISEDE

- **ACISE**

Suppléant 1 : M. Dominique Edouard LAGIER

Suppléant 2 : Mme Géraldine LALOUPE

h) Représentants des Responsables des Centres de Santé, Maisons de Santé et des Pôles de Santé implantés dans la région

- **MSP KAZAVIE**
Titulaire : Dr Jean-Luc DEGUELLE
Suppléant 1 : Mme Lydia LIMERY
- **SHM**
Suppléant 2 : M. Jean-Claude CAROLINA

i) Représentants parmi des Responsables des Réseaux de Santé implantés dans la région

- **Réseaux AVC et Soins Palliatifs**
Titulaire : Mme Anne-Marie MAGDELEINE
Suppléant 1 : Mme Monique VAUTOUR
- **Réseau GIP-ACM**
Suppléant 2 : M. Auguste ARMET

j) Représentants des Associations de Permanence des Soins intervenant dans le dispositif de Permanence des Soins

- **PDSAL972**
Titulaire : Dr Jean-Pierre DEFRANCE

k) Médecin Responsable d'un Service d'Aide médicale Urgente ou d'une structure d'Aide Médicale d'Urgence et de Réanimation

- **Unité d'accueil Urgence Vitale CHUM**
Titulaire : Dr Pierre BRIHIER
Suppléant 1 : Dr Laurent VILLAIN-COQUET
- **UF SAMU-Centre 15**
Suppléant 2 : Dr Papa GUEYE

l) Représentants des Transporteurs Sanitaires parmi ceux développant l'activité la plus importante dans ce domaine

- **Union Syndicale des Ambulances Privées**
Titulaire : M. Roger PERNELLE
Suppléant 1 : M. Philibert CYTHERE
Suppléant 2 : M. Maurice JOUAN

m) Représentants des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS)

- **Service Départemental d'Incendie et de Secours**
Titulaire : Colonel Patrick TYBURN
Suppléant 1 : Lieutenant-Colonel Samuel PEREAU
Suppléant 2 : Médecin-Commandant Luc ALLARD-SAINT-ALBIN

n) Représentants des Organisations Syndicales représentatives des Médecins des Etablissements Publics de Santé

- **Inter syndicale «Avenir Hospitalier»**

Titulaire : Dr Jean-Luc FANON

Suppléant 1 : M. Michel BONNET

o) Représentants des Membres des Unions Régionales des Professionnels de Santé désignés par la Fédération Régionale regroupant des Unions mentionnées à l'article L.4031-1

- **URML**

Titulaire : Dr Anne CRIQUET-HAYOT

Suppléant 1 : Dr Gilles GOULON

Suppléant 2 : Dr Caroline JOUANNELLE-SULPICY

- **URPS Chirurgiens-Dentistes**

Titulaire : Dr Jean-Claude CALIXTE

Suppléant 1 : Dr Mirella TIBURCE

Suppléant 2 : Dr Laurent BRUGALIERES

- **URPS Pharmaciens**

Titulaire : M. Charles ELGEA

Suppléant 1 : M. Sébastien NARECE

- **URPS Biologistes**

Suppléant 2 : M. Christian RAPHA

- **URPS Infirmiers**

Titulaire : Mme Gilberte RUSTER

Suppléant 1 : Mme Daniëlle SURIAM

Suppléant 2 : M. Jean-Marie CLOVIS

- **URPS Kinésithérapeutes**

Titulaire : M. Alex OROSEMANE

Suppléant 1 : Mme Carole SANCHEZ TESTE

Suppléant 2 : M. Patrick PROSPERIN

- **URPS Sages-Femmes**

Titulaire : M. Grégory ROMER

Suppléant 1 : Mme Séverine THEOBALD

- **URPS Podologues**

Suppléant 2 : Mme Marie-Claire LOUILOT

p) Représentants de l'Ordre des Médecins

Titulaire : Dr Paul-Emile BAPTE

Suppléant 1 : Dr André EDOUARD

Suppléant 2 : Dr Jean-Louis LALA

q) Représentants des Internes en Médecine

8 - Collège des Personnalités Qualifiées en raison de leur qualification dans les domaines de compétence de la Conférence

Titulaires :

M. Marcel CLODION

M. Félix CATHERINE

Article 3 - Participent avec voix consultative :

- le Préfet de la Martinique ou son représentant
- le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional ou son représentant
- le Président du Régime Social des Indépendants ou son représentant
- Un Administrateur de la CGSS ou son représentant
- la Rectrice de l'Académie Martinique, Chancelière des Universités ou son représentant
- le Directeur Régional des Finances Publiques ou son représentant
- le Directeur des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ou son représentant
- la Déléguée Interministérielle aux Droits des Femmes et à l'Egalité
- le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant
- le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ou son représentant
- le Directeur des Affaires Culturelles ou son représentant
- le Directeur de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ou son représentant
- le Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou son représentant
- le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant

Article 4 - La durée du mandat des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie prévue initialement pour 4 ans est prorogée jusqu'au 30 septembre 2020, conformément au décret n°2015-1879.

Tout membre perdant la qualité pour laquelle il a été désigné cesse de faire partie de la CRSA.

Lorsqu'un membre cesse, pour une raison quelconque, de faire partie de la CRSA où il siégeait, un nouveau membre est désigné, dans les deux mois, dans les mêmes conditions, pour la durée restant à courir du mandat.

Article 5 - Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Martinique.

Fait à Fort-de-France, le

14 NOV. 2018



Le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé
de Martinique

Patrick HOUSSEL